

Octobre 2004

Chers Points focaux:

Veillez trouvez ci-joint, la deuxième enquête pour le suivi des stratégies nationales de développement durable (SNDD) ou l'équivalent dans votre pays. Vous allez recevoir prochainement, par courrier séparé, les directives des rapports nationaux pour la CDD-14/15.

Le Plan de mise en Œuvre de Johannesburg encourage les Etats à agir de façon immédiate afin de progresser dans la formulation et l'élaboration de la SNDD, celle-ci ayant comme date de mise en œuvre l'année 2005. La Commission du Développement Durable (CDD), lors de sa onzième session, a sollicité des informations sur la situation en matière de SNDD et sur le suivi des progrès accomplis en vue de l'objectif de 2005. Suite au retour de l'enquête de 2003, nous avons procédé a quelques modifications sur le questionnaire de cette année, en particulier, pour mettre en évidence les complémentarités entre les SNDD, les stratégies de Réduction de la Pauvreté (SRP) et la réalisation des objectifs de développement du millénaire (ODM). Il est également considéré qu'un programme national équivalent, avec toutes les caractéristiques d'une SNDD, mais dont l'appellation n'est pas SNDD, doit être signalé dans les réponses apportées aux questions.

La carte mondiale des Stratégies Nationales de Développement Durable (SNDD), distribuée lors de la onzième et douzième session de la Commission de Développement Durable, tente de représenter les progrès accomplis dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces stratégies a l'échelle mondiale, sur la base des informations émanant des pays. Cette carte répond au double souci d'encourager les pays qui n'ont pas encore achevé le processus engagé a redoubler d'efforts pour atteindre l'objectif fixé pour 2005 et de mettre a la disposition de la Commission un outil qui lui permettrait de suivre les progrès accomplis.

La carte et le rapport national sont disponibles sur notre site Internet, a l'adresse: <http://www.un.org/esa/sustdev/natlinfo/nsds/map2002.htm>. Les étapes, dans la progression vers l'élaboration et la mise en œuvre des SNDD, ont été organisées selon 5 catégories, correspondantes a différentes couleurs sur la carte (cf. annexe 1). L'annexe 2 contient une liste des caractéristiques des SNDD.

Nous vous serions reconnaissant de nous renvoyer le questionnaire sous format électronique (Microsoft Word) avant le 10 décembre 2004. Cette échéance relativement proche s'explique par le temps nécessaire à l'analyse des informations reçues, à la réalisation et à l'impression de la carte mondiale. Veuillez renvoyer l'enquête soit par courrier électronique soit par courrier traditionnel (disquette) à :

Hiroko Morita-Lou
Chef
Unité d'Analyse de l'Information nationale
UN/DESA/DSD
Two UN Plaza, DC2-2264
New York, NY 10017

Courrier électronique : morita-lou@un.org et en copie, a Dorothy Dicker (dicker@un.org)
Tel: (212) 963-8813
Fax: (212) 963-4260

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information additionnelle.

ENQUETE 2004 POUR LE SUIVI DES STRATEGIES NATIONALES DE DEVELOPEMENT DURABLE (SNDD)

Questionnaire

Veillez indiquer, en répondant aux questions ci-dessous, l'étape actuelle dans l'élaboration et la mise en œuvre de la SNDD dans votre pays (voir annexe II pour la liste des caractéristiques).

1. Votre pays a-t-il mis en œuvre une SNDD approuvée ou son équivalent ?

Oui Non

Si la réponse est **Non**, Veuillez aller directement à la question #2

Si la réponse est **Oui**:

a) Avez-vous un organe national conçu pour mettre en œuvre ou faire le suivi dans votre pays de la SNDD (ou son équivalent)?

Oui Non

Veillez indiquer l'année ou il a été créé:

Veillez indiquer, également, le nom et la composition de cet organe :

b) Comment votre SNDD (ou son équivalent) est elle mise en œuvre ? Veuillez indiquer des actions/activités spécifiques qui ont été menées dans le cadre de cette mise en œuvre :

c) La mise en œuvre de votre SNDD (ou son équivalent) fait elle l'objet d'un suivi, a-t-elle été évaluée ?

Suivi régulier

Pas de suivi régulier

Une évaluation a déjà eu lieu

Aucune évaluation jusqu'à ce jour.

2. Votre pays a-t-il une SNDD*, ou son équivalent, approuvée par le gouvernement, mais qui n'a pas, jusque là, fait l'objet d'une mise en œuvre.

Oui Non

Si la réponse est Oui, veuillez donner le nom de la SNDD ou son équivalent, et l'année pendant laquelle elle a été approuvée :

Nom:

Année approuvée:

* Pour des pays ayant une structure fédérale cela pourrait se traduire comme ayant un stratégie fédérale de développement durable.

Les pays qui se trouvent dans la phase de mise en œuvre de la SNDD, veuillez ne pas considérer les questions # 3-5

3. Votre pays a-t-il développé une SNDD qui n'a pas encore été formellement approuvée ?
- Oui, une SNDD a été développée, mais pas encore approuvée;
 - La SNDD se trouve en cours de développement.

Si votre pays développe, actuellement, une SNDD, les activités suivantes ont-elles eu lieu ?

- Consultations avec les parties prenantes;
 - Des formations ou des ateliers sur les sujets liés au Développement durable ont été mis en place;
 - Organisme national de coopération mis en place ou développé ?
 - Non, une SNDD n'a pas encore été développée, mais celle-ci est en projet.
4. Dans le cas où votre pays n'aurait pas de SNDD (ou son équivalent) mise en place, avez-vous des composantes qui pourraient contribuer à une SNDD (veuillez cocher celles qui pourraient correspondre):
- Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP)
 - Programme de Développement National
 - Programme National d'Action Environnemental
 - Autre – veuillez préciser:
5. Cochez cette case si aucune action, concernant la SNDD ou son équivalent, n'a été entreprise.
6. Si votre pays a développé une SRP mais pas de SNDD, votre pays a-t-il une SRP qui intègre les aspects environnementaux, économiques et sociaux du Développement ?
- Oui Non
7. Si votre pays a développé une SNDD et une SRP, la SRP est-elle reliée à la SNDD ?
- Oui Non
8. Votre SRP et votre SNDD considèrent-elles les Objectifs de Développement du Millénaire (ODM) ?
- Oui Non

Commentaires:

ANNEXE I

Code utilisé dans la carte mondiale des SNDD

Etape 5:		SNDD mise en oeuvre
Stage 4:		Texte de la SNDD approuvé par le Gouvernement
Stage 3:		Développement de la SNDD en cours
Stage 2:		Composantes de développement durable mises en place
Stage 1:		Pas d'information / aucune action entreprise

ANNEXE II

Caractéristiques principales des Stratégies Nationales de Développement Durable

Les expériences des pays en développement et des pays développés montrent que des stratégies, saines et efficaces, de développement durable possèdent des éléments fondamentaux en commun. Ces composantes sous-jacentes constituent les principes de développement d'une stratégie, et incluent:

i. Appropriation et engagement national sur la stratégie à suivre

- Processus national avec l'implication des différents partis concernés et bénéficiant d'un fort engagement politique.
- Leadership et Bonne Gouvernance.
- Une vision stratégique partagée et pragmatique, inscrite dans le long terme.
- Direction institutionnelle affirmée et capacité technique de coopération.
- Forte implication des populations et institutions locales, comme la force motrice de la stratégie.
- Assurer la continuité du cycle de développement et de mise en oeuvre de la stratégie.

ii. Intégrer les objectifs économiques, sociaux et environnementaux a travers les secteurs, les territoires et les générations.

- Processus stratégique intégré et équilibré, aussi bien sur le plan vertical qu'horizontale.
- Reliant le court au moyen et long terme.
- Associant les actions et priorités locales et nationales.
- Recherche de consensus et transparence des arbitrages.

iii. Large participation et efficacité des partenariats.

- Large participation publique incluant, dans le processus de décision, la société civile et le secteur privé.
- Participation publique efficace ou chaque groupe bénéficie d'une influence dans le processus de décision.
- Communication et ample diffusion de l'information a travers les medias, ces derniers étant essentiels a une participation efficace.
- Création et promotion de partenariats avec la société civile, le secteur privé et les organisations externes.

- Les gouvernements favoriseraient la création, incluant une structure de gouvernance décentralisée ou en offrant des incitations.
- Les gouvernements locaux jouant un rôle plus important dans la formulation et la mise en œuvre des stratégies nationales de développement durable.

iv. Développement des capacités et environnement favorable .

- Capacité humaine et institutionnelle plus forte, et création d'organismes aux compétences multidimensionnelles pour la gestion de problèmes complexes.
- Progression sur la base des connaissances existantes, en optimisant les compétences et les capacités locales, au sein du gouvernement comme à l'extérieur.
- Reconnaissance légitime des institutions et traditions locales.

v. Concentration sur les résultats et les moyens de mise en œuvre.

- Dans le but d'obtenir des résultats concrets, basés sur une évaluation technique sur le terrain de la situation présente et des projections de tendances et risques, tout en examinant les liens entre les défis locaux, nationaux et globaux.
 - Progresser sur la base des stratégies, politiques et processus existants, dans le souci de la convergence, la complémentarité et la cohérence entre différents cadre politiques et de planification, afin d'obtenir des résultats concrets.
 - Fixer des objectifs réalistes et flexibles.
 - Créer une cohérence entre les budgets et les priorités au sein de la stratégie .
 - Mécanismes de surveillance, suivi et évaluation.
-